



**HAL**  
open science

# La Communauté “française” de Belgique dans la relation centre/périphérie des pays francophones : un bilan de la recherche

Pierre Halen

## ► To cite this version:

Pierre Halen. La Communauté “française” de Belgique dans la relation centre/périphérie des pays francophones : un bilan de la recherche. Français et francophones : tendances centrifuges et centripètes dans les littératures françaises / francophones d’aujourd’hui, János RIESZ & Véronique PORRA, Jul 1998, Bayreuth (DE), Allemagne. pp.25-40. hal-04443367

**HAL Id: hal-04443367**

**<https://hal.science/hal-04443367>**

Submitted on 7 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le texte de cette publication a été publié comme suit :

HALEN, Pierre. 1998 b. La Communauté «française» de Belgique dans la relation centre/périphérie des pays francophones : un bilan de la recherche. In : RIESZ (J.) & PORRA (V.), Hg., *Français et francophones : tendances centrifuges et centripètes dans les littératures françaises / francophones d'aujourd'hui*. Bayreuth : Ed. Schultz & Stellmacher, Bayreuther Frankophone Studien Bd.2, 1998, 220 p. ; p. 25-40.

Pierre HALEN

Université de Metz/Universitaire Instelling Antwerpen

### **La Communauté «française» de Belgique dans la relation centre/périphérie des systèmes francophones. Un bilan de la recherche <sup>1</sup>**

La géographie indique que, de toutes les entités «francophones», la Belgique est la plus proche de l'Isle-de-France. Cette proximité physique n'est évidemment pas sans engendrer une proximité culturelle qu'on peut apprécier selon diverses perspectives : politique, économique, sociétaire, médiatique, littéraire. Un tel état de fait, renforcé aujourd'hui par le développement des moyens de communications et par le caractère de plus en plus perméable de la frontière entre les deux États, a depuis longtemps invité certains producteurs culturels à nier spécificités et différences, jouant ainsi la carte d'une véritable assimilation (orientation *centripète*)<sup>2</sup>. D'autres acteurs, depuis plus longtemps encore, ont préféré jouer la carte des spécificités, niant qu'il y eût une identité de sensibilité entre les deux collectivités nationales (orientation *centrifuge*), et soulignant le rapport profondément inégal qui existe entre les instances de production et de légitimation de chacun des deux champs.

Il est remarquable que les uns et les autres aient pu opérer leur choix indépendamment de leur préférence pour un déménagement à Paris ou pour un maintien de leur habitation en Belgique : Rodenbach, Verhaeren ou... Brel ont hanté longuement les cénacles lutéciens en soulignant leur belgité, au contraire d'un Michaux qui voulut la gommer dès son établissement à Paris. Des romanciers comme Charles Bertin ou René Swennen,

---

<sup>1</sup> La présentation de cette communication a été rendue possible grâce au soutien financier du Commissariat Général aux Relations Internationales de la Communauté française de Belgique.

<sup>2</sup> J.M. Klinkenberg, dans les travaux que nous citerons plus loin, utilise à l'inverse le terme centripète pour ce qui est centré sur la périphérie. Pour des raisons de cohérence avec l'optique du colloque, je l'utiliserai dans le sens de ce qui est centré sur Paris.

aujourd'hui, proclament que leur patrie (littéraire) est la France, mais vivent en Belgique.

On observera aussi que l'intégration progressive des États dans les entités plus larges que sont l'Union Européenne et — d'une manière plus théorique pour les populations mais importante en ce qui concerne notre propos —, la Francophonie, n'a pas le moins du monde conduit à une diminution de la proclamation spécifique, au contraire : elle semble avoir crû parallèlement. Ceci s'explique aisément puisque ces grandes entités sont fédératives et, partant, qu'elles assignent un siège à chacun de leurs membres (qu'elles assignent chacun de leurs membres à un siège). — Peut-être faut-il noter aussi à cet endroit l'affaiblissement relatif de ce que j'ai appelé ailleurs le «désir de Paris» : les prestiges littéraires de la Ville-Lumière semblent en voie de régression, du moins dans les pays francophones, et l'on entend de plus en plus souvent dire que la littérature de France ne produit plus de figure majeures (n'arrive plus à indexer comme majeures ses écrivains); s'il y a lieu de se garder de toute conclusion hâtive à cet égard, le fait est qu'un certain tassement des questions idéologiques a sans doute favorisé le relatif ternissement d'un paysage à l'intérieur duquel se glissent souvent sans tapage ni proclamation identitaire bien des écrivains francophones «du Nord» —.

De même, la dislocation progressive du Royaume unitaire sous les coups de la fédéralisation n'a pas renforcé, sauf pour une petite minorité de «rattachistes» qui pour le moment ne représentent pas grand-chose, la volonté d'assimilation : au contraire, on n'a peut-être jamais autant parlé d'identité *wallonne* et, d'autre part, de *belgitude*, de *belgité*, de *belgianité*, que depuis les années 1970. Certes, ces trois derniers termes, respectivement d'origine bruxelloise, italienne et américaine, problématisent une qualification nationale qui ne va plus de soi, mais il est significatif que tous trois soient composés à partir de la racine «belge» alors même que, entre 1945 et 1970 du moins, et surtout après 1958, l'identité spécifique qu'elle suppose avait été relativement moins à l'honneur<sup>3</sup>.

Le Luxembourg, où la question des langues se pose différemment mais où l'on observe des phénomènes de périphérisation semblables, a surtout des proportions quantitatives qui en font un cas moins significatif. La Suisse romande, nonobstant les différences, connaît une situation plus comparable à celle de la Belgique francophone. La pratique du français y

---

<sup>3</sup> Parallèlement, on relèvera qu'en dépit des efforts menés par d'aucuns en vue d'une «prise de conscience wallonne», les ouvrages de vulgarisation historique ne renoncent pas à traiter les choses dans la perspective du Royaume, quitte à tenir compte de ses nouvelles structures fédérales. C'est le cas notamment de la dernière édition de *l'Histoire de Belgique* de G.-H. Dumont (1996) ou de la plus «grand public» *Histoire des Belges* proposée en livraisons par le journal *Le Soir* en ce mois de septembre 1997.

est aussi ancienne, les hésitations entre affirmation identitaire locale et identification à la culture hexagonale y sont semblables, de même que les rapports entre acteurs médiatiques du centre ou de la périphérie, qu'il s'agisse de l'éditeur de journal quotidien ou du producteur de plaquettes poétiques. Ce n'est toutefois pas le lieu de développer ici la comparaison avec la Suisse romande <sup>4</sup> : l'essentiel est de situer d'entrée de jeu le dispositif général qui caractérise le champ littéraire francophone, unifié comme aucun autre par l'évidence du centre parisien, en référence auquel les sous-espaces sont contraints de se définir par allégeance, dérobaude ou différenciation.

### Un laboratoire ?

S'agissant des concepts de *centre* et de *périphérie*, de démarche *centrifuge* et *centripète*, le fait est que ce sont là des termes qui font partie, depuis une vingtaine d'années au moins, d'un vocabulaire critique relativement répandu pour l'analyse des lettres belges de langue française. D'où l'idée que ce domaine pourrait bien servir de «laboratoire» en ce qui concerne les analyses identitaires, qu'elles s'attachent à ce qui s'élabore à l'intérieur de la société concernée ou plutôt aux rapports que celle-ci noue avec l'extérieur. Cette idée d'un «laboratoire belge» a été souvent formulée, notamment par H.-J. Lope, «belgisant» allemand et européen convaincu, à propos des structures fédérales qui se définissaient progressivement en Belgique et où étaient distingués des niveaux de pouvoir en fonction des matières : économiques, culturelles, sociales, etc. Cette idée est encore reprise, pour d'autres raisons, par Damien Grawez dans un article récent, où il s'agit cette fois des rapports entre littérature et société <sup>5</sup>.

La réflexion plus générale touchant l'ensemble de l'espace francophone semble donc a priori pouvoir, au moins partiellement, faire son bien des élaborations conceptuelles et de l'analyse socio-historique déjà mises en œuvre pour la Belgique. Cela dit, il me semble qu'on aurait tort de considérer les choses sous l'angle d'une «avance» que les critiques belges, certains du moins, auraient sur leurs collègues francophones. D'abord parce qu'une série de ces travaux ont été élaborés en collaboration avec des Québécois, et que, dans des matières plus spécifiquement identitaires, il me paraît que ce sont d'autres «Canadiens français», plutôt historiens d'ailleurs (B. Jewsiewicki, J. Létourneau, L. Turgeon, etc.), qui ont effectué les

---

<sup>4</sup> Elle a été amorcée par le colloque de Solothurn/Soleure. Cf. *L'Identité culturelle de la Belgique et de la Suisse francophones*. Actes du colloque international de Soleure (juin 1993). Textes réunis par Paul GORCEIX. Paris: Éd. Honoré Champion, Travaux et recherches des universités rhénanes, XII, 1997, 238 p.

<sup>5</sup> GRAWEZ Damien. «Littérature et conceptions historiographiques en Belgique francophone». *Textyles. Revue des lettres belges de langue française*, n°13-1996 (*Lettres du jour*, I), pp.111-135.

analyses les plus neuves. Surtout, parce que ce sont plutôt les autres pays francophones qui s'ouvrent avec retard à des formes de questionnement (analyse institutionnelle, analyse de champs) qui ont cours dans le domaine de la littérature générale depuis longtemps. Ce retard, qu'il ne s'agit pas de juger, s'explique à mon sens par le fait que ces «autres pays francophones», presque tous des anciennes colonies, sortent à peine d'une phase où les approches politiques et culturelles de l'identité devaient presque naturellement dominer le champ critique. S'ouvrir à des approches plus matérialistes des rapports de production et de légitimation, dans ce contexte, ne va pas de soi : on doit s'attendre à devoir représenter comme divisés des acteurs qui, pour l'idéologie, sont supposés composer un front commun, à devoir dés-idéaliser, si l'on peut dire, certains comportements jusqu'ici appréciés en fonction de leur proximité avec une doxa extra-littéraire, et peut-être surtout à devoir désenclaver, du point de vue de la théorie générale, le domaine quelquefois un peu enfermé des études littéraires africaines, antillaises ou maghrébines.

Certains, qui ne voient pas d'un bon œil cette nouvelle orientation, pourraient voir dans ce processus une sorte de transfert d'une méthodologie inappropriée. C'est là une objection grave, et qui mérite réflexion. On ne voit pas qu'elle puisse se baser, comme en matière de transferts technologiques, sur le fait que l'Afrique ne disposerait pas des moyens matériels et politiques pour permettre à ses intellectuels de mettre véritablement à profit des concepts importés ; car, malgré les problèmes d'infrastructure que connaissent les universités africaines, la comparaison avec les «transferts de technologie» n'est guère tenable : il suffit en réalité de peu de moyens matériels pour modifier une approche critique, pour la diffuser et l'entretenir ou la développer. Le fond de l'objection est donc d'inspiration culturaliste : un concept élaboré en fonction des uns «ne convient pas» pour les autres. Une telle position, poussée à bout, est évidemment de nature à nier, en dépit du fait assez constatable de la globalisation du monde, la possibilité même d'élaborer une théorie *générale* de la littérature. Mais en admettant même que celle-ci soit impossible et qu'il n'y ait de champ d'analyse que particulier, débouchant sur des conclusions non extrapolables, il est difficile de nier l'existence d'un champ de production francophone, régissant à un certain niveau les faits littéraires (nonobstant les autres niveaux, par exemple ceux qui relèvent de l'histoire ou de la culture locales). Par exemple : à l'exception du Québec qui a réussi à constituer une institution un tant soit peu autonome sans perte de valeur symbolique (pour les Québécois), tous les pays francophones sont caractérisés par une sorte de schizophrénie du marché éditorial : dès qu'un écrivain ambitionne de se faire un nom et montre qu'il a les moyens d'y arriver, tout le pousse à placer ses œuvres chez un grand éditeur parisien, à changer sa manière à cette fin, et souvent

à venir s'établir à Paris. Pour que ceci prenne fin, il suffirait peut-être qu'un prix Goncourt aille à un ouvrage édité à Luxembourg, à Bruxelles ou à Abidjan : véritable révolution, à vrai dire. Ou qu'un prix francophone, établi sur le modèle du prix européen de littérature, soit symboliquement soutenu par l'ensemble des instances de légitimation du centre et de la périphérie : on en est loin. Ce qui se dispute n'est à vrai dire pas l'obtention d'un prix, même bien doté financièrement : le Rossel ou le NCR en Belgique sont chacun dotés de 12.500-DM environ ; mais des tirages plus importants et, d'autre part, le capital symbolique.

Cette centralité aiguë, dont la conséquence la plus grave est de priver les collectivités périphériques de l'apport de leurs intellectuels, plait ou non, mais elle constitue un fait dont il faut prendre acte, et qui rassemble en une situation plus qu'homologue : commune, les écrivains de Brazzaville, de Pointe-à-Pitre, de Lausanne et de Liège. Cela dit, l'existence de ces rapports de force communs, ne doit pas masquer d'autres évidences : par rapport à Paris, Bruxelles et Genève ont en commun une situation de proximité qui n'est pas celle de Québec ou de Kinshasa. Et chacune de ces villes témoigne de l'attraction d'autres pôles que Paris : les choses sont donc partiellement différentes selon les lieux. Mais la situation extrêmement proche de Bruxelles par rapport à Paris n'est pas de nature à invalider le *modèle* qui y a été observé quant à la relation centre-périphérie : au contraire, dans la mesure où cette proximité a accru la tentation de l'assimilation, elle a aussi accru la volonté d'y résister, de sorte que les deux tendances s'y retrouvent plus exacerbées, donc plus lisibles qu'ailleurs. A cela s'ajoute un avantage plus évident, qui touche à l'ampleur quantitative et à l'ancienneté des matériaux susceptibles d'être convoqués dans l'analyse.

L'objection culturaliste peut toutefois disposer d'un argument plus précis : pour diverses raisons historiques qu'il serait long de détailler ici, la conception qu'on se fait généralement de l'identité collective en Belgique francophone ne procède pas du *modèle ethnonational* qui est celui de la France, des autres grands pays européens et qui, de là, s'est généralisé dans leurs colonies avant de s'imposer aux «jeunes nations» indépendantes avec la bénédiction des grands organes politico-idéologiques de l'après-guerre comme l'UNESCO. En effet, lorsqu'on entend parler d'identité collective aujourd'hui, c'est encore le plus souvent pour être ramené à une conception néo-herdérienne où l'on prône, comme un Bien politique à atteindre, la plus parfaite superposition d'un territoire donné avec une langue et une culture supposées authentiquement locales ; l'autonomie à constituer se traduirait, dans les domaines qui nous occupent, par une autosuffisance littéraire (du lectorat, de l'édition, de la critique) et par la valorisation de fonds culturels propres, à partir de quoi, éventuellement et secondairement, s'exercerait le

contact avec l'extérieur. Cette conception, qui semble aller de soi tant elle est devenue aujourd'hui une sorte de doxa, se retrouve par exemple chez Amadou Hampâté Bâ <sup>6</sup> :

[...] c'est là l'originalité profonde des Peuls, à travers le temps et l'espace, à travers les migrations, les métissages, les apports extérieurs et les inévitables adaptations aux milieux environnants, ils ont su rester eux-mêmes et préserver leur langue, leur fonds culturel très riche et, jusqu'à leur islamisation, leurs traditions religieuses et initiatiques propres, le tout lié à un sentiment aigu de leur identité et de leur noblesse. Sans doute ne savent-ils plus d'où ils viennent, mais ils savent qui ils sont. "*Le Peul se connaît lui-même*", disent les Bambaras (p.19).

Dès cette époque, j'ai appris à accepter les gens tels qu'ils étaient, Africains ou Européens, tout en restant pleinement moi-même. Ce respect et cette écoute de l'autre quel qu'il soit et d'où qu'il vienne, dès l'instant que l'on est soi-même bien enraciné dans sa propre foi et sa propre identité, seront d'ailleurs plus tard l'une des leçons majeures que je recevrai de Tierno Bokar (p.163).

«Rester soi-même», ou plutôt essayer de redevenir soi-même, tel est le programme d'enracinement identitaire qui, chez Hampâté Bâ, se montre sous son visage le plus séduisant, à l'enseigne d'un dialogue pacifique entre les cultures. Hélé Béji a toutefois montré récemment, en l'opposant à un modèle civilisationnel, qu'il y avait eu, dans l'injonction identitaire et culturelle des indépendances, d'une manière générale, une «imposture»<sup>7</sup>. Aux arguments qu'elle mobilise dans son bel essai, on peut ajouter l'apport anthropologique des «logiques métisses» : en gros, on devient soi plutôt qu'on ne le reste, et non pas malgré ou à travers l'apport extérieur, mais grâce à lui.

Il est certes arrivé à des citoyens belges de professer qu'ils formaient une ethnonation comme les autres, exhibant alors des «racines» qui se seraient maintenues intactes «malgré» les occupations étrangères. Mais tout un discours sur la bâtardise, la neutralité, un auto-dénigrement ambigu et ce que j'ai appelé ailleurs l'anti-épisme, a le plus souvent accompagné ces proclamations, quand il ne les dominait pas. En outre, les problèmes communautaires sans cesse ravivés par l'ethnonationalisme flamand ont eu pour conséquence chez les francophones, au lieu du contre-ethnonationalisme qu'on pouvait attendre (wallon par exemple), d'entretenir une sorte de recul réflexe devant ce genre de discours. Or, les conditions particulières qui produit ou permis une telle attitude ne se retrouvent pas ailleurs, ce qui semble rendre a priori son exportation

---

<sup>6</sup> HAMPÂTÉ BÂ Amadou. *Amkoullel, l'enfant peul. Mémoires* (1991). Paris: Ed. J'ai lu, n°4286, 1996.

<sup>7</sup> BÉJI Hélé. *L'Imposture culturelle*. Paris: Stock, 1997, 164 p. ; cf. mon compte rendu : «La culture contre la civilisation ? Repenser le "dialogue"», *Textyles*, n°14-1997.

éventuelle incertaine. On peut se demander cependant si une série de «cultures émergentes» — des «banlieues», de l'«immigration de la seconde génération», ou même «post-coloniale» —, quoique ne s'assignant pas à un territoire, n'ont pas secrété des positions homologues en bien des points. Dès lors, les dires identitaires belges, qu'ils s'énoncent innocemment comme autrefois sur le mode ethnonational ou sur un mode qu'on pourrait appeler post-national, trouvent une autre forme de pertinence. Sinon eux-mêmes, du moins leur théorisation. C'est que, comme nous l'avons suggéré plus haut, l'approche institutionnelle des rapports centre-périphérie, comme les analyses sociologiques des champs de production et de légitimation, supposent un renoncement à la croyance en l'ethnonation culturaliste. C'est peut-être cette impossibilité d'y croire davantage, ou à tout le moins le malaise ressenti devant ce modèle, qui a permis de mettre plus vite l'accent, en Belgique francophone, sur les données matérialistes<sup>8</sup> du problème. Ceci a pour retombée inéluctable la reconnaissance du caractère factice des professions identitaires, aspect sur lequel j'ai personnellement plus insisté<sup>9</sup>.

### Les trois phases

Rappelons quelques éléments de la problématique qui nous concerne. Le premier critique à avoir fait valoir les concepts de *centre* et de *périphérie*, Jean-Marie Klinkenberg, s'y est employé progressivement, à partir de la connaissance qu'il put avoir des travaux de L.G. Andreev, en provenance d'URSS<sup>10</sup>. Klinkenberg y est revenu à plusieurs reprises<sup>11</sup>, et principalement dans un article publié en 1981 dans un collectif consacré à *L'Institution littéraire*<sup>12</sup>, auquel on se réfèrera avec le plus de profit.

Klinkenberg dégage trois phases dominantes, éclairant l'oscillation entre l'expression *Littérature française de Belgique*, utilisée par certains pour décrire une situation de dépendance ou un projet d'intégration par rapport à la France, et *Lettres belges de langue française*, servant plutôt les

---

<sup>8</sup> Parler de données matérialistes ne suppose pas qu'on s'en tienne à des questions d'intérêt matériel, évaluables en argent ou en avantages concrets : pour un créateur, les avantages qu'on appelle *symboliques* (paraître dans telle collection, avoir un compte rendu dans tel journal, etc.) sont souvent plus importants.

<sup>9</sup> Cf. «*La Flandre est un songe. Construction et déconstruction identitaires au Royaume de Belgique*». *L'Histoire en partage. Usages et mises en discours du passé*. Sous la dir. de J. Létourneau et B. Jewsiewicki. Paris: L'Harmattan, 1996, pp.129-150.

<sup>10</sup> Cf. KLINKENBERG Jean-Marie. «Nouveaux regards sur le concept de "littérature belge". À propos de *Sto let bel'gijskoj literatur'i* par Leonide Grigorievitch Andreev». *Marche romane*, (Liège), 18e an., T.XVIII, n°3, 3e trim. 1968, pp.120-132.

<sup>11</sup> Cf. e.a. KLINKENBERG Jean-Marie. «Pour une histoire de la littérature française en Belgique». *Écritures*, (Liège), n°74 (*Littérature française de Belgique*), 1974, pp.15-21.

<sup>12</sup> KLINKENBERG Jean-Marie. «La production littéraire en Belgique francophone. Esquisse d'une sociologie historique». *Littérature*, (Paris), n°44 (*L'institution littéraire II*), déc. 1981, p.33-50.



desseins de ceux qui entendent constater ou créer une autochtonie qui concerne directement les formes, les genres et la langue d'écriture.

De 1830 à 1918, la tendance générale est *centrifuge*, avec des efforts multiples pour constituer une littérature nationale. On veut se différencier par rapport à la France, d'abord en privilégiant les motifs culturels, historiques et géographiques «flamands» ; sans grand succès en matière de légitimation, puisque, le phénomène de la contrefaçon aidant, tous les acteurs sont encore convaincus qu'il faut «suivre» le ton donné à Paris. Puis, à partir de 1880, en remettant aussi en question aussi certaines formes, et même un certain goût français. La riche génération des symbolistes et des naturalistes marque l'apogée de ce processus : divers écrivains (Rodenbach, Verhaeren, Maeterlinck, Lemonnier) obtiennent une véritable consécration internationale, en plus d'une reconnaissance à Paris, parfois habilement négociée.

Une seconde phase, dite *centripète*, court jusqu'au début des années 1970. Le suffrage universel place après 1918 le pouvoir politique entre les mains d'une majorité néerlandophone. C'est l'amorce du processus fédéral : la vie culturelle se développe en flamand au Nord du pays. La réaction des écrivains francophones sera, dans la majorité des cas, l'abandon progressif des thèmes «flamands» et la recherche d'un appui symbolique en France. La volonté d'être assimilé à la vie culturelle française se traduira dans le *Manifeste du Groupe du Lundi* (1937). Toute une génération d'écrivains, privilégiant l'universalisme supposé du français, s'est ainsi lancée dans une entreprise d'effacement des marques autochtones et s'est donc interdit dans une large mesure d'évoquer l'Histoire et la société belges.

Les enjeux de ceci sont clairement illustrés par l'œuvre de Charles Plisnier, poète et militant révolutionnaire dans les années 1920, ensuite expulsé du Parti pour trotskysme et progressivement converti au catholicisme en même temps qu'au roman «classique». En 1936, son recueil de nouvelles *Faux-Passeports*, où il évoque sa période révolutionnaire, manque in extremis le prix Goncourt parce que le jury parisien se demande s'il peut l'attribuer à un non Français. En 1937, ce prix est quand même attribué à *Faux-Passeports* ainsi qu'à *Mariages*, saga romanesque parue entre-temps. Plisnier, pour obtenir cette reconnaissance, a joué la carte de l'assimilation : il s'est installé dans la région parisienne, et il a remplacé, dans le tapuscrit de *Mariages*, toute l'onomastique belge par des toponymes et des patronymes hexagonaux. Cependant les autres «lundistes» n'ont pas ensuite trouvé la même reconnaissance à Paris ; lorsqu'il leur est arrivé de l'obtenir néanmoins sous la forme d'une édition suivie d'une légitimation primaire dans la presse <sup>13</sup>, la légitimation

---

<sup>13</sup> Cf. DIRKX Paul. *Une douce violence. Étude des pratiques discursives ayant trait aux "littératures" de Belgique dans trois hebdomadaires français : "Les Lettres française", "Le*

secondaire des rééditions, des éditions au format de poche, des anthologies, des études critiques, des programmes de concours etc. a le plus souvent posé problème <sup>14</sup>. Marc Quaghebeur s'est fait l'analyste lucide de cette génération qu'il a qualifiée de *néo-classique* <sup>15</sup> Elle fut encouragée par la volonté de ne pas rouvrir les blessures à vif qu'avait entraînées, après la Libération de 1944, la longue «affaire royale» qui divisa profondément le pays jusqu'à l'abdication du roi Léopold III.

Une des conséquences de l'attitude centrifuge fut, pour des générations successives d'écoliers et d'étudiants, l'inexistence relative d'un corpus national ; le canon était présenté avec évidence comme français. Une autre fut, pour les écrivains, la nécessité ressentie de s'exiler à Paris et de s'y assimiler : c'était là, leur semblait-il, le prix à payer pour être reconnu. C'est le choix que firent, exemplairement, Henri Michaux et Georges Simenon, mais aussi Françoise Mallet-Joris, Hubert Juin, Alain Bosquet, Franz Hellens, Félicien Marceau, Jacques Sternberg et quantité d'autres. Contraint de rester en Belgique pour des raisons familiales, un écrivain comme Marcel Thiry n'obtint effectivement qu'un succès d'estime en France.

Une troisième phase, dite *dialectique*, s'ouvre à partir de 1960, année-charnière qui voit en même temps l'Indépendance du Congo, une agitation sociale extrêmement grave en Wallonie où l'on ressent le déclin de l'industrie lourde, et aussi une étape importante dans le processus fédéral : la «frontière linguistique» sera fixée en 1962. Cette phase se concrétisera dans les années 70 par les prises de position d'une nouvelle génération de critiques et d'écrivains, dite de la «belgitude». Le romancier Pierre Mertens est la figure la plus en vue de ce groupe, essentiellement bruxellois, qui refuse désormais de dénigrer ou de gommer son propre lieu et qui, significativement, vit en Belgique et éventuellement en parle dans ses textes, tout en revendiquant une ouverture sur le monde contemporain. Le bilan de cette génération est extrêmement positif, même si la légitimation s'effectue toujours prioritairement à Paris.

Parallèlement s'élaborait une vaste entreprise de réappropriation et de promotion du patrimoine littéraire, y compris à l'étranger, subventionnée par l'instance fédérale, la «Communauté française». Cette entreprise a été

---

*Figaro littéraire*” et “*Les Nouvelles littéraires*” (1944-1960). Thèse de Doctorat. K.U.Leuven, Prom. J. Lambert. Décembre 1996.

<sup>14</sup> C'est du reste pour pallier cette carence que les collections patrimoniales : *Passé présent* (Ed. Éperonniers) et *Espace Nord*, couplée à *Babel* (Éd. Labor), se sont constituées à Bruxelles, assumant la «vie seconde» d'ouvrages souvent bloqués dans le fonds d'éditeurs français sans être réédités.

<sup>15</sup> Marc QUAGHEBEUR, «Éléments pour une étude du champ littéraire belge francophone de l'après-guerre». *Leurs Occupations. L'impact de la Seconde Guerre mondiale sur la littérature en Belgique*. Ed. par Aron P. et alii. Bruxelles: Textyles-Éd., 1997, pp.235-270.

favorisée, à l'extérieur, par les nouvelles structures politiques (Union Européenne, Francophonie) et par la volonté de trouver des alternatives aux «études françaises» dans les universités étrangères. A l'intérieur, elle a été favorisée par le besoin de redéfinir une identité ou à tout le moins de déployer une activité propre dans l'État fédéralisé où les francophones sont minoritaires : ceci s'est marqué notamment dans la publication d'un *Manifeste pour une culture wallonne*, rassemblant un certain nombre d'intellectuels et de créateurs francophones non bruxellois autour de l'entité régionale que constitue, au Sud et à l'Est du pays, une Wallonie à la recherche d'un nouveau statut.

Voilà pour le plan diachronique. Les trois phases peuvent être reportées sur le plan synchronique, comme l'a fait par exemple Marc Quaghebeur en dégagant trois «types d'attitude» par rapport à la langue : *centripète* : «croire à l'inviolabilité de la langue, à son caractère sacré, univoque, éternel» et mettre l'identité «en sourdine ou entre parenthèses» ; *centrifuge* : le «refus de l'imposition d'un modèle étranger», quitte à affronter la résistance qu'offrent «les mondes francophones» (?) à «la greffe baroque et carnavalesque» ; *dialectique* enfin : l'«attitude plus perverse en somme», de considérer la langue comme «un matériau à transformer» pour y «faire advenir le mystère»<sup>16</sup>.

Il n'y va évidemment pas seulement de la langue, même si la sociolinguistique apporte au débat des concepts qui sont un peu plus que des métaphores propices : l'hypercorrectisme, par exemple, ou au contraire la notion d'écart<sup>17</sup>. Comme le montre le concept mi-analytique mi-promotionnel des *Irréguliers*, au centre d'une animation ces dernières années, c'est à tous les niveaux que les tendances centripète et centrifuge affectent la littérature. Les thèmes de référence, sociétaux ou historiques, sont la première dimension à laquelle on songe ; qu'on habille en quelque sorte le roman d'une onomastique française, comme le fit Plisnier, n'est encore qu'un moindre mal : les habitants du Hainaut reconnaîtront leurs lieux sous les toponymes français. Plus grave est la disparition complète du champ littéraire, ou même seulement de son secteur légitime, de toute référence à telle société. La question affecte aussi les genres : Marc Quaghebeur a souvent défendu l'idée que, si le roman fondateur des lettres belges — la *Légende d'Ulenspiegel* de De Coster — avait connu un grand succès international sauf en France, c'était en raison de son «irrégularité»

---

<sup>16</sup> «Culture(s) belge(s), identité(s) et société». *Y a-t-il un dialogue culturel dans les pays francophones ?* Actes du colloque international de l'Association des Études francophones d'Europe Centre-Orientale. Ed. par F.P. Kirsch. Vienne 18-23 avril 1995. Vienne-Pécs: AEFECO, 1995, 2 vol., en tout 431 p. (= *Cahiers francophones d'Europe centre-orientale*, n°5-6), p.180.

<sup>17</sup> Cf. FRANCARD Michel, éd. et al. *L'Insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*. Louvain-la-Neuve: Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain ; vol.I, 1993, 223 p, CILL n°19.3-4 ; vol.II, 1993, 145 p., CILL n°20.1-2.

générique. Elle affecte donc aussi la valeur littéraire, tant que les sociétés périphériques continueront à souscrire au jugement parisien. Elle affecte encore, de manière plus subtile, le corpus des références symboliques ; ceci est fort visible dans la critique et l'appareil institutionnel, puisqu'il reste académiquement plus rentable de faire la cinquième thèse sur Proust ou Mallarmé que la première thèse sur Godbout ou Lomami-Tshibamba ; mais les œuvres de création sont elles-mêmes façonnées par un intertexte où, de manière explicite ou non, des allusions et des renvois tâchent de parler la même langue que le critique chargé de la légitimation : de Montaigne à Duras, un canon de références françaises s'impose ainsi comme code conventionnel implicite de littératures pourtant non françaises.

### Deux axes complémentaires

Outre les travaux de J.-M. Klinkenberg qui privilégient la référence sociolinguistique, deux autres directions de recherche ont été ouvertes, qui me paraissent complémentaires. La première, plus attentive au discours littéraire lui-même, s'intéresse aux rapports entre trois éléments : les formulations textuelles au sens le plus large, les professions de foi identitaire et les démarches institutionnelles des écrivains. Il s'agit par exemple d'analyser comment Jacques Brel, jeune auteur-compositeur bruxellois et francophone, voit son succès grandir à Paris dans la mesure où il s'y présente de plus en plus comme «flamand», soulignant au lieu de les dissimuler sa tête de «cheval», ses insuccès amoureux, bref le pathos un peu populiste de «Jef» et du «plat pays» qui en réalité n'était pas le sien. Dans un tel cas, la démarche institutionnellement centripète (viser le succès à l'Olympia et les ventes chez Barclay) profite d'une stylistique centrifuge (se faire passer pour «Flamand»). On ne peut avoir raison de cette apparente contradiction qu'en s'interrogeant sur les horizons d'attente, d'une part (quelle est la place «à prendre», à Paris, pour un discours exotique sinon quelque peu «primitif» ? quels sont les codes de valorisation déjà en place pour un candidat «flamand» à la reconnaissance ?), et, d'autre part, sur les professions identitaires (comment se construit poétiquement un discours identitaire en fonction des canaux où il pourra s'exprimer ?). Ghelderode ou Verhaeren sont d'autres cas parallèles, si ce n'est, chez Ghelderode, une attitude moins franchement — ou plus subtilement ? — centripète. Dans sa biographie parue l'an dernier <sup>18</sup>, Jacques Marx a bien mis en évidence comment le poète de *Toute la Flandre* avait, à la suite de Rodenbach, cultivé soigneusement son image de «primitif» un peu brutal, presque sauvage, «flamand» à coup sûr. Quant au premier, Rainier

---

<sup>18</sup> MARX Jacques. *Verhaeren. Biographie d'une œuvre*. (Bruxelles): Académie royale de Langue et de Littérature françaises, 1996, 675 p., ill., ind.

Grutman a montré dans un article récent <sup>19</sup> comment il s'était «mis en scène» dans une correspondance où, notamment avec Marcel Wyseur, il échafaudait la Flandre mythique dont il se réclamait. Si le lien est clair entre ces lettres, véritable laboratoire textuel, et l'œuvre du grand dramaturge, le profit institutionnel des lettres échangées avec Wyseur est à peu près nul pour Ghelderode : on a donc affaire à un matériau qui intéresse plus la construction identitaire, et les moyens littéraires auxquels celle-ci a recours, que les stratégies de reconnaissance à court ou moyen terme.

Ce n'est pas le cas de beaucoup d'autres lettres de Ghelderode <sup>20</sup>, où on le voit plus qu'attentif à son succès immédiat autant qu'à sa postérité lointaine. On entre ici dans un autre secteur de la recherche, qui s'intéresse un peu moins au discours, du moins du point de vue de son élaboration poétique, et beaucoup plus aux facteurs sociologiques, d'une part, aux données factuelles, d'autre part. Aux conditions globales, d'une part, aux opportunités parfois aléatoires des situations, des relations, des personnes, d'autre part. L'analyse, proprement institutionnelle ici, souligne essentiellement les médiations historiques (groupes, filières, intercesseurs, alliances) qui, sur le fond d'équilibres systémiques, interviennent dans la réussite d'un processus global de production (écriture, édition) et de légitimation (presse, prix, anthologies). Paul Aron, par de telles voies, a pu montrer pourquoi un Verhaeren, par exemple, avait accordé une telle importance à la critique d'art, pourquoi il s'était lié avec un sculpteur (Rodin) plutôt qu'avec un littérateur, par quels échanges de «bons procédés» une alliance avait pu se créer entre les symbolistes belges et le groupe de Mallarmé... ou le Parti Ouvrier de Belgique <sup>21</sup>. Chez Verhaeren, le jeu des dédicaces <sup>22</sup> est, entre autres éléments para-textuels, particulièrement révélateur des liens qui doivent être noués entre acteurs pour que le processus arrive à bonne fin.

Ce sont là des analyses de détail, qui passent par une connaissance historique précise du terrain et de faits parfois apparemment anodins. Le remarquable est qu'on n'y tient aucun compte de la croyance, sur son mode culturel-identitaire (ceci est belge), sur son mode esthétisant (ceci est un grand, un beau texte) ou vaguement moral (ceci est un texte courageux, vrai, etc.) et qu'on rejoigne de cette manière une dimension essentielle de

---

<sup>19</sup> GRUTMAN Rainier. «Ghelderode, metteur en scène épistolaire». *Textyles*, n°13-1996, pp.151-162.

<sup>20</sup> *Correspondance de Michel de Ghelderode*. Édition par Roland Beyen. Bruxelles: Labor, coll. Archives du Futur, 1991-1996, 4 vol. parus.

<sup>21</sup> Cf. e.a. ARON Paul. «Pour une description sociologique du symbolisme belge». *Le mouvement symboliste*. A cura di A. Soncini Fratta. Bologne: CLUEB, 1990, pp. 55-69 ; *Les Écrivains belges et le socialisme (1880-1913)*. Bruxelles: Labor, coll. Archives du Futur, 1985 ; rééd. 1997.

<sup>22</sup> ARON Paul. «Dans le champ des honneurs». *Textyles*, n°11-1994 (*Émile Verhaeren*), 1994, pp.11-20.

l'agir humain : l'intérêt, et de l'agir littéraire : la fabrication. Ce ne sont pas les seules dimensions du phénomène littéraire, mais il faut bien dire que la première en tout cas est systématiquement occultée dans les lectures idéalisantes traditionnelles, et notamment celles qu'inspire le modèle ethnonational. Ainsi, dès sa mort tragique en 1916, les critiques ont fait de Verhaeren un «poète national» en oubliant, non seulement son passé internationaliste, mais aussi l'aspect rhétorique — d'orientation centripète en grande part —, de ses professions d'attachement à la Flandre et au «pays».

D'autres travaux majeurs se sont penchés sur les relations littéraires entre la Belgique et la France <sup>23</sup>. L'important est d'ordre méthodologique : le défi est ni plus ni moins de rejoindre l'esprit d'une véritable «recherche en sciences sociales» dans l'analyse des littératures francophones. S'il existe assurément des champs littéraires locaux pratiquement sans interférence matérielle avec l'extérieur, comme il en existe en Belgique, on ne voit guère cependant que le Québec pour proposer un exemple de relative réussite, incluant des productions de quelque ambition dans l'ordre de la légitimation et, critère important, *dans tous les genres à la fois*. Le Congo-Zaïre, par exemple, a connu dans les années septante avec les Éditions du Mont Noir une intéressante tentative, mais qui n'a guère eu les moyens que de produire de la poésie avant que les problèmes politiques ne l'étouffent, et qui est restée largement ignorée des autres pays francophones. Il y a beaucoup de poètes aussi en Belgique et au Luxembourg : il sans doute lieu d'analyser cette efflorescence dans une logique de périphérisation.

### En guise d'envoi

Comment conclure, sinon en soulignant les potentialités futures d'une tendance, observable tant dans les institutions officielles que dans l'édition et les études littéraires, à construire une *multilatéralité* francophone. Des prix bilatéraux, comme ceux de l'Association des écrivains de langue française (ADELF), ou celui qui s'échange entre le Québec et la Communauté française de Belgique, ont le mérite d'exister sans avoir suffi, pour l'instant, à susciter un intérêt collectif pour ce qui se publie ailleurs (qu'en France). Des bourses de voyage, des démarches de représentation ou d'échange, des émissions radiophoniques ou télévisuelles existent, de même que les coéditions francophones comme la collection Babel. Ce n'est pas suffisant, et cela n'empêche pas Marc Quaghebeur de constater qu'«entre nous, ça ne circule pas»<sup>24</sup>. Cependant, il y a là une perspective

---

<sup>23</sup> Outre les nombreuses publications de Marc Quaghebeur, signalons l'importance de la thèse de Paul Dirx, soutenue en 1997 (*op.cit.*), et celle de Damien Grawez, à soutenir prochainement.

<sup>24</sup> «Bilan et clôture», KIRSCH F.P., éd., *op.cit.*, p.423.

ouverte. Un obstacle matériel obstrue en partie la voie vers des collaborations Nord-Sud : les disparités monétaires entre devises «fortes» et «faibles» rendent impossible une véritable diffusion des mêmes produits en Belgique et au Zaïre, par exemple, alors que, par ailleurs, les difficultés de communication et le prix des acheminements, et aussi la grande inégalité entre les infrastructures qui supportent la vie intellectuelle de part et d'autre rendent difficiles des coopérations actives et équilibrées. Ces difficultés matérielles, il faut bien le reconnaître, s'augmentent parfois d'obstacles que j'appellerais «psychologiques», tant il est vrai qu'en raison du passé colonial et néo-colonial, la circulation des biens symboliques du Nord vers le Sud comme du Sud vers le Nord reste conditionnée, sinon grevée, par un certain nombre d'aprioris, sinon de soupçons. Entre pays «riches», ces obstacles n'existent pas, mais on ne peut pas dire que, pour autant, la circulation soit vraiment meilleure ; ayant à rédiger récemment une notice sur le roman luxembourgeois pour une encyclopédie américaine, j'ai dû faire connaissance avec ce domaine en partant à peu près de zéro, en constatant notamment que les bibliothèques belges étaient singulièrement peu pourvues à ce sujet. Ce n'est qu'un exemple personnel, le lecteur en trouvera sans peine, je crois, d'équivalents.

Il y a un autre obstacle hérité de l'histoire : l'héritage de la «plus grande France». Paradoxalement, quantité de critiques français et issus de pays ex-colonisés, tous sans doute sincèrement convaincus d'avoir rompu avec l'impérialisme, en retracent inconsciemment la carte lorsqu'ils cantonnent les études francophones aux territoires de l'ex-Empire. Dans tel colloque, dans tel centre d'études «francophones», on a peine à expliquer pourquoi la Belgique, la Suisse et le Luxembourg sont a priori tenus en dehors du champ d'analyse ; c'est qu'il y a peut-être là un impensé. De même, d'ailleurs, lorsque la France s'exclut des «francophones», ou encore lorsque l'institution académique de la République n'arrive pas à situer les littératures francophones du côté de la «9e section» (littérature française) ou de la «10e section» (littérature comparée). Le même phénomène se retrouve en librairie, puisqu'il est rare qu'une œuvre francophone non-française ait les honneurs d'une collection du type «domaine étranger», où ne figurent que des traductions, alors même que son accès au «canon français» est encore plus incertain.

Les choses changent peut-être : la position d'Actes Sud, dirigées à Arles par le Belge Hubert Nyssen et reprenant à son catalogue Amadou Hampâté Bâ, ou celle de Lansman, devenu le principal éditeur francophone de théâtre au fond de sa province belge, sont de celles qui pourraient modifier les polarisations et les impensés du terrain. Rien n'est acquis cependant, et il faudra quelques temps encore tenir compte des rapports de force qui régissent les rapports entre centre et périphérie.





## Résumé

La géographie indique que, de toutes les entités «francophones», la Belgique est la plus proche de la France. Cette proximité physique n'est évidemment pas sans engendrer une proximité culturelle qu'on peut apprécier de diverses façons (selon une perspective politique, économique, sociétaire, médiatique), mais qui ne va pas jusqu'à une identité de sensibilité, encore moins jusqu'à une égalité dans le rapport des forces en présence.

Les rapports entre le centre et la périphérie, qui caractérisent l'espace francophone par différence avec d'autres types d'organisation symbolique (anglophone, germanophone, etc.), ont donné lieu dans l'histoire de la Communauté «française» de Belgique (à ne pas comprendre dans le sens de la collectivité des citoyens français résidant en Belgique), à différentes réalisations historiques, centrifuges, centripètes ou «dialectique»

Elles ont donné lieu aussi, depuis vingt-cinq ans, à plusieurs analyses qui concernent à la fois le marché symbolique de la langue, le marché économique des livres, le marché institutionnel de la reconnaissance.

La communication se propose de présenter ce qu'on pourrait appeler les avancées théoriques auxquelles le corpus «belge» a donné lieu de la part de critiques comme Pierre Bourdieu, Jean-Marie Klinkenberg, Marc Quaghebeur, et plus récemment Paul Dirx, Damien Grawez, Michel Francard, Yves Winkin et Pascal Durand, etc.

Dans quelle mesure les instruments d'analyse ainsi mis au point éclairent les relations entre le Centre et d'autres zones francophones, c'est ce sur quoi l'on s'arrêtera enfin. Une des questions qui reste à poser à cet égard est celle de l'héritage impérial : s'il est vrai qu'en France, l'on oublie souvent d'inclure la Belgique (et tout le «socle continental») dans l'espace francophone, négligeant du même coup la possibilité de tirer les leçons de ce qui se joue dans les rapports centre-périphérie, c'est peut-être qu'inconsciemment, la définition de cet espace se superpose encore avec celui de la «plus grande France».